

Nouméa, le

27 JAN. 2023

RECEPISSÉ

de déclaration de changement d'exploitant d'une installation classée

La Présidente de l'assemblée de la province Sud,

soussignée, **CERTIFIE** avoir reçu de la société PHOENIX, à la date du 18 janvier 2023, la déclaration de changement d'exploitant concernant l'exploitation de la station-service MOBIL LA COULEE, 2062 route de la Coulée – commune du Mont-Dore, précédemment exploitée par la société MCM DISTRIBUTION.

Le classement des activités de cette installation au regard de la réglementation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement est le suivant :

Rub.	Désignation	Capacités	Seuils	Régime	Soumis aux dispositions de
1412	Stockage en réservoir manufacturés de gaz inflammables liquéfiés	$Q = 1560 \text{ kg}$	$1\text{T} < Q < 10\text{T}$	D	La délibération n°720-2008/BAPS du 19/09/08
1432	Stockage en réservoir manufacturés de liquides inflammables (enterré)	$Qte = 12 \text{ m}^3$	$5 \text{ m}^3 < Qte < 500 \text{ m}^3$	D	La délibération n°237-2011/BAPS/DIMENC du 01/06/11
1434	Installation de distribution de liquides inflammables	$Deq = 14.4 \text{ m}^3/\text{h}$	$1 \text{ m}^3/\text{h} \leq Deq \leq 50 \text{ m}^3/\text{h}$	D	La délibération n°240-2011/BAPS/DIMENC du 01/06/11

Rub. = Rubrique ; D = Déclaration ; Deq = Débit équivalent ; Q = quantité ; Qte = quantité équivalente.

La société PHOENIX est tenue de se conformer aux délibérations susmentionnées fixant les prescriptions générales applicables.

Le présent récépissé est délivré en application des dispositions de l'*article 415-6* du code de l'environnement de la province Sud.

Le présent récépissé remplace le récépissé n°CS18-3160-SI-894-DIMENC.

Le délai de recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent récépissé est de deux mois à compter de la notification de ce dernier au pétitionnaire.

Pour la Présidente de l'assemblée de la province
Sud et par délégation,
le directeur de l'industrie, des mines et de
l'énergie de la Nouvelle-Calédonie

